



**FONTAINES
PATRIMOINES**

**troisièmes rencontres
des associations patrimoniales du Chalonnais
6 novembre 2021**

Compte-rendu

rédigé par Christiane FAVERO , Marie LECESTRE, Michel BONNOT, Christian BOTTUSSI

Le 6 novembre 2021 à 13h30, les *Troisièmes Rencontres des associations patrimoniales du Chalonnais* se sont déroulées en salle de réception de la mairie de Fontaines.

Cette année, l'association organisatrice était « *Fontaines-Patrimoines* » (président : Christian BOTTUSSI).

La liste des participants et des associations présentes figure en annexe 1.

Accueil des participants.

La commune de Fontaines, représentée par MM. Jean-Claude BOS (premier adjoint, en charge de l'habitat et du patrimoine) et Philippe GELIN (conseiller municipal délégué), accueille les participants.

M. BOS souligne que le patrimoine revêt pour la municipalité un intérêt tout particulier. Fontaines est en effet la seule commune du Grand-Chalon à disposer d'une *Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine* (A.V.A.P.). Par ailleurs, la création au sein de la municipalité de comités consultatifs (« *Habitat-patrimoine* » et « *Tourisme-culture* ») associant élus et habitants, montre la volonté de la commune de développer une attractivité territoriale fondée sur un tourisme lié au patrimoine local.

1^{ère} intervention-Christian BOTTUSSI, président de « Fontaines-Patrimoines » : Retour d'expérience sur la période estivale et la démarche collaborative avec la commune et l'Office de Tourisme du Grand-Chalon.

-M. BOTTUSSI rappelle tout d'abord l'existence à Fontaines de trois associations patrimoniales à la fois distinctes et complémentaires : « *Les Amis de l'église Saint-Just* », dont la vocation est de contribuer, en lien avec la Fondation du Patrimoine et la commune de Fontaines, à la restauration de l'église ; le « *Groupe de Recherches et d'Études Fontenoises* », qui organise des conférences et qui publie articles et ouvrages sur l'histoire et la mémoire de Fontaines ; enfin, « *Fontaines-Patrimoines* » qui concourt à l'attractivité touristique du village en faisant connaître le patrimoine fontenois par des visites guidées (circuits des lavoirs, des calvaires et des anciennes carrières).

-Il insiste sur le concours apporté par l'*Office de Tourisme* à cette démarche, par exemple avec l'édition d'un dépliant à la réalisation duquel ont participé l'association et la commune.

Pour lui, cette collaboration a été des plus fructueuses. Ainsi, l'association a débuté son activité le 15 juillet et jusqu'à dernièrement, a fait découvrir le patrimoine fontenois à près d'une centaine de personnes.

Il rappelle également que, dans un contexte qui perdure depuis un an et demi, dans lequel certaines associations peuvent se sentir isolées, des rencontres comme celle-ci permettent de partager des retours d'expériences et de faire émerger des lignes d'actions.

A ce titre, il est convaincu que pour gagner en visibilité, une association patrimoniale a besoin au moins de deux partenaires : sa *municipalité* et l'*Office du tourisme du Grand-Chalon*.

-Il considère que, s'il est bien du ressort des *communes* d'entretenir et de valoriser leur patrimoine en lien si possible avec leur(s) association(s) patrimoniale(s), la démarche d'attractivité touristique appuyée sur le patrimoine rural doit aussi concerner la communauté d'agglomération, dans la mesure où cette dernière entend promouvoir le tourisme comme facteur de développement territorial.

-Le concept de ce partenariat tripartite avait été rapidement présenté par un élu fontenois au président du Grand-Chalon lors de sa visite à Fontaines le 16 octobre dernier.

Il a été développé tout récemment, de façon plus détaillée, par « *Fontaines-Patrimoines* » devant M. POIRIER, en charge de l'attractivité territoriale du Grand-Chalon. Il a été proposé par exemple la création d'un label communautaire, conçu autour d'une charte et d'un logo.

-Christian BOTTUSSI conclut son intervention en insistant sur le fait « *que dans le Chalonnais, il n'y a pas que le vin qui compte ; le patrimoine rural aussi a un rôle à jouer dans l'attractivité du territoire et les associations sont un maillon essentiel à la promotion de ce patrimoine* ».

2ème intervention-Mme Annie BLETON-RUGET, historienne et spécialiste du monde rural, vice-présidente de l'éco-musée de la Bresse, présidente du « Groupe Patrimoine 71¹ » : Le patrimoine rural de Saône-et-Loire et sa valorisation en lien avec les associations ».

L'exposé est développé selon trois axes : le niveau associatif ; le patrimoine rural ; la territorialité et la valorisation du patrimoine rural.

-Avec son association « *Groupe Patrimoine 71* », Mme BLETON-RUGET et la revue « *Images de Saône et Loire* », mettent en avant le patrimoine du *département* tout entier. La revue en est à son 208ème numéro et les 175 premiers numéros sont numérisés et accessibles sur le site des Archives Départementales de Saône-et-Loire.

La revue veut constituer un lien avec les associations ; celles-ci peuvent lui proposer des articles, et ses colonnes leur sont ouvertes.

L'*Écomusée de la Bresse Bourguignonne* à Pierre-de-Bresse a été créée en 1981. Il fait pendant à l'*Écomusée Montceau-Le Creusot*. L'un met en avant le patrimoine rural, l'autre le patrimoine industriel.

Mme BLETON-RUGET rappelle qu'il faut entendre par *patrimoine rural* :

- L'architecture rurale ;
- Les outils, les techniques et le savoir-faire ;
- Les produits du terroir ;
- Le patrimoine mémoriel ;
- Le patrimoine immatériel (traditions et coutumes, langue ou patois...);
- Les paysages.

Plusieurs entités ont été créées autour des activités de la « *Bresse bourguignonne* » : le musée de l'imprimerie du journal « *L'Indépendant* » à Louhans ; la *Maison Vigneronne* à Cuiseaux ; la *Maison de l'Agriculture et de l'Alimentation* à Saint-Germain du Bois ; la *ferme du Champ Bressan* à Romenay...

-Il est à regretter cependant que la reconnaissance par le *politique* du patrimoine rural soit si peu développée : les associations ont un rôle majeur à jouer en vue de cette reconnaissance.

En effet, lorsqu'on parle de *patrimoine*, on pense en effet d'abord *monument historique* avant de penser au patrimoine rural. Comme le montrent les dates marquantes dans ce domaine, les choses avancent bien lentement :

1913 : Loi pour la protection et restauration des monuments historiques ;

1930 : Loi sur la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, légendaire, pittoresque ;

1960 : Raymond OURSEL, directeur des Archives départementales de Saône-et-Loire, assisté de son épouse, prend l'initiative de constituer un *inventaire* des richesses de la ruralité (églises, croix, fermes...) dans 11 cantons, sous la rubrique *patrimoine matériel et immatériel* ;

1980 : *Année du Patrimoine* ;

1992 : Prise en compte officielle du patrimoine rural par l'État (Rapport interministériel de Yves PILLET) ;

1994 : Rapport (jamais publié, mais disponible sur Internet) d'Isaac CHIVA : « *Une politique pour le patrimoine rural* » ;

(2020 : Publié sur le site du Sénat : « *Le patrimoine rural et de proximité doit devenir une grande cause nationale²* »).

¹ Association qui édite la revue trimestrielle : « *Images de Saône-et-Loire* ».

² Voir le texte en annexe 2.

On y ajoutera le « *Guide européen d'observation du patrimoine rural* » édité par le Conseil de l'Europe en 2003³, dont les analyses et les préconisations demeurent d'actualité...pourvu que le politique s'en empare.

-Annie BLETON-RUGET poursuit son propos en rappelant que les associations ont un rôle essentiel à jouer dans la valorisation du patrimoine rural :

- Contribuer à sa connaissance par la diffusion de revues ;
- Dresser des inventaires ;
- Contribuer à sa conservation par sa restauration (associations de sauvegarde) ;
- Contribuer à sa gestion et à la sensibilisation du public (rôle des musées et des expositions) ;
- Participer à l'animation par des circuits *découverte* ; expliquer le rôle des hommes etc... ;
- Travailler à son intégration dans les politiques d'aménagement du territoire (P.L.U., P.L.U.I.).

Il faut faire connaître ce que l'on défend, et ne pas hésiter pour cela, par exemple, à proposer à la D.R.A.C., des tableaux, des statues...que l'on voudrait voir reconnus et protégés.

QUESTIONS-DISCUSSION.

-Il pourrait être intéressant d'aborder le patrimoine rural par le biais du folklorisme et de la géographie pour mieux comprendre le lien avec le patrimoine immatériel.

L'inventaire de Raymond OURSEL, élaboré entre 1960 et 1980 est une mine d'informations, disponible sur le site des Archives départementales, commune par commune, à la différence de la D.R.A.C. qui établit plutôt des inventaires thématiques.

On remarquera qu'il existe une méthodologie à suivre. Il faut en effet une grille d'inventaire si on veut établir une cohérence dans l'identification du bâti. Mais attention, les inventaires ne sont pas forcément ni complets ni à jour ; c'est donc bien du rôle des associations d'élargir en continu la connaissance de leurs patrimoines locaux.

-Comment faire pour inventorier du patrimoine privé industriel ?

Par exemple en rendant lisibles les archives de la D.R.A.C. par un travail de médiation et de sensibilisation ; en étudiant les archives privées que les entreprises auraient déposées ; en inventoriant dans ce domaine les rapports, études, analyses... établis par les services de l'État ; en publiant les informations recueillies à partir des données de la D.R.A.C. ou des services de l'État (archives départementales).

3ème intervention-Christian BODA : Témoignage d'un acteur privé du patrimoine.

C'est le témoignage enthousiaste d'un passionné, propriétaire à Saint-Denis de Vaux « *d'une carcasse* » austère du XIIIème siècle, reprise au XVème, devenue la résidence seigneuriale de l'évêque d'Autun, Jean ROLIN.

-Pour Christian BODA, le patrimoine « *se boit, se mange, se respire. Il est un levier de développement touristique, économique et social. Le patrimoine n'est pas une charge mais un poids utile, et sa restauration en fait une démarche la plus écologique qui soit* ».

En effet, la prise en compte du patrimoine bâti porte en elle une dimension profondément humaniste :

- Chantiers de réinsertion ;
- Mise en œuvre de qualifications professionnelles rares ;
- Valorisation personnelle des acteurs (ouvriers, artisans...)
- Acquisition voire sauvegarde de savoirs et de savoir-faire.

³ Téléchargeable sur Internet.

-Pour cela il faut mettre en place les conditions nécessaires à une action patrimoniale, c'est-à-dire respectueuse du bâti et de son histoire : engager des recherches historiques et architecturales, créer des rapports avec des professionnels de l'histoire médiévale et du tourisme, établir des liens étroits avec les associations locales, et agir avec l'appui des associations nationales.

Il existe par ailleurs des problématiques propres au propriétaire privé : la solitude, l'absence de liens concrets entre sympathisants, une écoute limitée des acteurs publics, une faible représentativité, ainsi que des possibilités très réduites d'aides, surtout s'il n'y a ni association ni protection au titre des Monuments Historiques (Ne pas oublier les possibilités offertes par la Fondation du Patrimoine et ses labels pour les travaux « *visible* »).

-Il y a en outre une nécessité d'appropriation et de valorisation de ce patrimoine par la communauté locale (mairie ET habitants).

Christian BODA rappelle l'importance de valoriser non pas un élément ponctuel, mais un site, car on ne peut dissocier l'un de l'autre.

C'est par exemple l'entité « *place de l'évêché* » au sein du quartier ancien qui a un sens patrimonial, et non pas isolément cet « *ancien évêché* » (appellation d'ailleurs inexacte...)

-Pour cet intervenant, une telle démarche emprunte certes un chemin tortueux, mais qui permet de multiples rencontres, de créer des liens, tout en offrant un vaste potentiel d'animation au village.

Il conclut en rappelant qu'un patrimoine inutilisé est un patrimoine condamné.

QUESTIONS-DISCUSSION.

-Sur le patrimoine, ancien, moderne... : patrimoines ancien et moderne ne s'opposent pas, ils doivent être au service l'un de l'autre dans un respect mutuel.

Il y a en effet une continuité : le patrimoine actuel, dit « *moderne* », est déjà le patrimoine de demain. En somme, la notion de patrimoine est « *non sécable* » même si, comme l'a dit la précédente intervenante, le patrimoine lui-même offre plusieurs facettes !

-Réflexion autour des *Architectes des Bâtiments de France* (A.B.F.) : même si parfois ils ne font pas les choix attendus (selon leur parcours, leur sensibilité, leur culture, les contraintes particulières...), ils ont surtout le mérite d'exister et d'offrir aux propriétaires publics ou privés une écoute et une compétence en tant que conseillers et partenaires.

Seule la connaissance du bâti ancien et de son fonctionnement permet le choix des bons protocoles d'intervention, des bons matériaux, et des bonnes mises en œuvre. La formation de tous les acteurs du patrimoine et des propriétaires est une nécessité et doit être développée pour des travaux de qualité respectueux du bâti, de l'environnement, et surtout pérennes (donc techniquement et budgétairement maîtrisés).

-Enfin une question est posée : les communes doivent-elles avoir un regard sur le patrimoine privé, même s'il échappe pour l'essentiel à leur compétence ? La réponse est évidemment « *oui* ». Une municipalité se doit d'avoir un regard attentif au patrimoine privé, non seulement par esprit de culture, mais parce qu'il est *aussi* un acteur de l'attractivité de son territoire.

4ème intervention-Matthieu PINETTE : Le château de Germolles, un édifice patrimonial privé et sa politique culturelle.

Organisation : Il s'agit d'un château privé appartenant à sa famille depuis un siècle et demi. Les six propriétaires sont organisés en *Société Civile Immobilière* ; la gestion et l'exploitation du lieu sont assurées par une *Société Anonyme à Responsabilité Limitée* ; enfin, une association loi de 1901 de 200 membres, « *Les amis de Germolles* », accompagne le rayonnement du château à l'extérieur.

L'ensemble travaille à faire de ce lieu privé, un lieu à vocation publique (près de 15 000 visiteurs par an). Le château est ouvert tous les jours, toute l'année.

-De sa relation avec l'environnement général (politique, économique, sociologique), et de son expérience professionnelle, Matthieu PINETTE retire un sentiment mitigé au terme de 15 années de vécu.

-Il a d'abord l'impression d'une certaine inertie dans la façon dont les diverses institutions considèrent le patrimoine en Chalonais, à savoir que le vin semble être l'unique vecteur du tourisme.

-Sur la façon dont le patrimoine est regardé par le monde culturel, il constate que, malgré certaines lenteurs, il n'y a pas de problème *technique* pour monter des dossiers, grâce sans doute à une institutionnalisation déjà assez ancienne de la culture, ce dont il faut se féliciter.

-Il a en revanche un regard critique en ce qui concerne le tourisme vu par les échelons institutionnels, avec cette impression qu'au niveau régional, le patrimoine n'existe pas ou qu'il est vu « *de haut* ». La région Bourgogne Franche-Comté ignore toujours ce que fut l'état bourguignon, même si on remarque une ouverture culturelle du côté du Grand-Chalon et de « *Destination Saône-et-Loire* ».

-En ce qui concerne le regard du politique, il estime que pour ce dernier, le patrimoine n'est pas un *sujet d'intérêt*. Il ressent un manque de considération, voire de respect, pour le patrimoine, et pour ceux qui s'en occupent.

Pourquoi ce constat ? La notion de patrimoine est assez méconnue et met mal à l'aise. Elle navigue entre *élitisme*, et une vulgarisation qui n'intéresse personne. Il note par ailleurs que dans les formations au tourisme, on n'enseigne plus le patrimoine.

C'est dommage et dommageable, car pour Matthieu PINETTE, « *le patrimoine joue un rôle économique, social et culturel majeur : il soude la société ; il crée des racines (dans les grands conflits on s'en prend d'abord au patrimoine, car symboliquement, c'est l'arbre que l'on coupe) ; il répond à un besoin, lorsqu'on voit par exemple l'engouement du public pour les Journées Européennes du Patrimoine* ».

-Il rappelle que la culture participe à la démocratie, et qu'il est d'une évidence criante que le patrimoine est un moyen de développement d'un territoire.

Le patrimoine, contrairement à l'appréciation qu'en a une certaine pensée déconstructrice, est moderne et non passéiste. Il permet de comprendre le monde dans lequel on vit.

-Enfin, il évoque un sentiment de solitude. On peut se sentir parfois seul dans un château ; de telles réunions entre gens convaincus sont porteuses d'espoir.

Le rôle des associations lui apparaît donc essentiel. Celle des « *Amis de Germolles* » a un rôle de soutien non seulement psychologique mais aussi pratique : cotisations ; engagement de ses membres qui participent activement à la vie de ces lieux (accueil, classement, entretien...). Ce sont des ambassadeurs du site, à l'extérieur de celui-ci.

Les associations ont donc un rôle très important dans la diffusion de la connaissance du patrimoine.

QUESTIONS-DISCUSSION.

-Actions auprès du monde scolaire : il semble que parfois l'accès au patrimoine soit difficile pour les écoles. Ce n'est pas le sentiment général : à Germolles, c'est la S.A.R.L. qui reçoit et gère les visites scolaires (Éducation nationale et « *Deuxième chance* »).

Le secrétaire de Fontaines-Patrimoines signale par ailleurs qu'à Fontaines, il a conduit une visite des lavoirs et des carrières pour certaines classes (*École élémentaire* de Fontaines, et une section tournée vers l'environnement, du *Lycée agricole*). Mais il est indispensable qu'existe, préalablement un projet pédagogique.

-Comment redonner sa place au patrimoine au travers d'une vision de l'histoire ? Dans l'enseignement actuel, l'histoire comme on l'enseignait n'a plus cours. La chronologie des *faits* a laissé place à l'examen critique de *thématiques*.

En revanche, on peut faire se développer par le biais du patrimoine une ouverture d'esprit : c'est l'ouverture à la curiosité qui fait culture. Les enfants se montrent souvent très intéressés par la façon de vivre, l'évolution de l'habitat, des habits, de la nourriture, des transports à travers le temps.

Dans cette période difficile où le patrimoine n'est pas à la mode, il faut réimposer la nécessité de la connaissance ; réinventer des modes de médiation ; susciter des contacts avec de nouveaux publics.

-On remarque que le patrimoine en soi peine à exister. Avec l'emprise des nouvelles technologies, il s'agit désormais de capter en permanence l'attention du public par des nouveautés virtuelles, visuelles et sonores. Ce qui marque, c'est le spectacle, la scénographie.

On souligne que dans le combat que l'on a à mener, il faut proposer de l'authentique, et avoir un temps d'avance. On peut ainsi espérer que les actuels moyens de la communication et de l'information vont redevenir de simples outils, et que la vraie nouveauté sera d'avoir face à soi, une *personne* qui vous parle !

Séme intervention-Michel RAVEY : Espoirs et attentes des associations patrimoniales du Chalonnais.

(Rappel : Michel RAVEY est à l'initiative de la création, en 2019, des « *Rencontres* » annuelles des associations patrimoniales du Chalonnais).

-Il constate que la présence aujourd'hui de nombreuses associations démontre que l'idée de patrimoine est bien vivante. Le concept de ces rencontres, initiées en 2019, était de se sentir moins seul, de partager difficultés ou réussites, voire de découvrir à l'occasion d'une de ces journées, une abbaye, un château, un élément de patrimoine rural.

Dans les petites communes, il est parfois difficile de mettre en perspective la ruralité, le patrimoine, et le tourisme.

-Son expérience à Saint-Rémy

Le problème est que le patrimoine y est essentiellement privé et donc difficilement accessible. Les propriétaires ne sont pas très motivés à ouvrir leurs portes. De ce fait, même si on a des idées, on se cantonne à des actions limitées (« *ronde de nuit* » pour faire connaître les quartiers du village, nettoyage des calvaires, concert dans l'église, ce qui a permis de lever les yeux sur les vitraux).

De plus, on se heurte bien souvent à une absence de soutien des élus, car le patrimoine n'est pas forcément rentable ; on ne frappe jamais à la bonne porte... Par exemple, *Saint-Rémy Patrimoine* n'a pas de lieu de réunion, et l'entente avec le musée de l'école qui se trouve sur la commune pourrait être meilleure.

QUESTIONS-DISCUSSION.

-Plusieurs intervenants : Gergy avec le musée de la gravure ; Fontaines avec ses trois associations patrimoniales ; Châtenoy-en-Bresse, Rully, Saint-Loup de Varennes, évoquent leurs bons rapports avec leurs municipalités qui, en matière de soutien constituent le premier maillon de la chaîne.

Il s'agit donc bien de convaincre que le *patrimoine* est un moyen de développement touristique, et ainsi créer un cercle collaboratif vertueux entre associations et communes.

Mais toutes les associations n'ont pas le même patrimoine à proposer (certains sont plus difficiles à mettre en avant que d'autres), et n'ont pas la même influence. D'où l'importance de se faire connaître par des publications ou toutes autres formes de communication publique (réseaux sociaux par exemple) ; il est rappelé à cet égard que les colonnes de la revue « *Images de Saône-et-Loire* » sont ouvertes à toutes les associations patrimoniales.

Conclusion des Troisièmes Rencontres (Christian BOTTUSSI - « *Fontaines-Patrimoines* »).

-« *Fontaines-Patrimoines* » a le sentiment de faire partie des « *privilegiés* », avec un maire sensibilisé au patrimoine ; avec deux salles mises à la disposition des associations patrimoniales par la municipalité ; avec une implication municipale entière dans le chantier de restauration de l'église ; avec un soutien sans faille des élus...Même si les choses ne se font pas toujours naturellement, et qu'il faut parfois insister, revenir à la charge, rappeler, convaincre. Mais c'est dans l'ordre des choses !

-Cela dit, n'est-ce pas dans *l'intérêt général* qu'il faut sans cesse marteler, auprès de chaque niveau institutionnel (commune, communauté d'agglomération, département, région...) que ***le Patrimoine rural est un puissant vecteur de développement économique, social, touristique ?!***

On ne gardera jamais assez à l'esprit ces mots de la philosophe Simone WEIL (1909-1943)⁴ :

- « *Le passé détruit ne revient jamais plus. La destruction du passé est peut-être le plus grand crime* » ;

et :

- « *Aujourd'hui, la conservation du peu qui reste devrait devenir presque une idée fixe* ».

-Le premier objectif que l'association « *Fontaines-Patrimoines* » s'est donné en organisant cette *Troisième Rencontre*, est d'amplifier le réseau associatif, en faisant connaître par mails, les animations, manifestations, écrits etc... des unes et des autres, de telle sorte que l'information circule au bénéfice de toutes.

A cet effet, les associations présentes donnent leur accord pour que chacune dispose des coordonnées des autres sous la forme d'un annuaire partagé.

-Le deuxième objectif est d'obtenir un vrai rapprochement avec le Grand-Chalon, et une symbiose avec son *Office du Tourisme*. Et comme c'est le *Tourisme*, et non le *Patrimoine*, qui est de la compétence du Grand-Chalon, il s'agit bien de faire comprendre que *l'attractivité touristique* et la *valorisation du patrimoine rural* sont étroitement liées.

Et qu'il est peut-être temps, enfin, de donner du corps aux préconisations des différents rapports officiels sur le patrimoine rural.

-Le troisième objectif, proposé par « *Fontaines-Patrimoines* » aux associations présentes, est que cette dernière association, assistée éventuellement par celles qui le souhaiteraient, assure une sorte de représentation, informelle pour l'instant, collective en tout cas, des autres associations patrimoniales à l'occasion de ses propres démarches, afin que l'action de l'une puisse bénéficier à toutes.

De même, comme l'a suggéré M. CANAC (Gergy), envisager de créer une page Facebook dédiée au patrimoine rural en Chalonnais.

Au final, on note qu'il existe un réel besoin des associations patrimoniales d'être reconnues et considérées.

Le président de « *Fontaines-Patrimoines* », Christian BOTTUSSI, se félicite que près de la moitié des communes du Grand-Chalon soient représentées en ce 6 novembre 2021 par leurs associations patrimoniales et des élus.

A l'issue de ces *Troisièmes Rencontres*, M. Philippe GELIN (conseiller municipal délégué de la commune de Fontaines) félicite les participants pour leurs contributions et leur engagement. Il conclut en suggérant de créer un regroupement d'associations patrimoniales pour renforcer leur représentativité lors d'échanges avec le Grand-Chalon.

Cette *Troisième Rencontre* se termine à 17h45. Elle est suivie d'un moment de convivialité qui permet de poursuivre les échanges de façon plus informelle.



⁴ In : « *L'enracinement* » -Gallimard-Paris-1949.

Association	Commune	Nom	Prénom	Email
<i>Amis de Crissiacum</i>	Crissey	GIRARDOT	Maurice	girardotma@wanadoo.fr
<i>Amis de la Chapelle de Cruzille</i>	Chatenoy-le-Royal	BERTIN	Marie-Jo	mariejbertin@gmail.com
<i>-de sauvegarde de l'église de Cortiambles</i>	Givry	BROST	René	rene.brost@orange.fr
<i>Demigny & son Histoire</i>	Demigny	NEAULT	Jean-François	jneault@free.fr
<i>-du Musée de la Gravure</i>	Gergy	CANAC	Lionel	lionel-canac@orange.fr
<i>Évêché de Saint-Denis de Vaux</i>	Saint-Denis de Vaux	BODA	Christian	christian.boda@free.fr
<i>Fontaines-Patrimoines</i>	Fontaines	BOTTUSSI	Christian	fontainespatrimoines@gmail.com
<i>Groupe d'Études Historiques de Verdun/Doubs</i>	Gergy	CANAC	Lionel	gehv.verdun@wanadoo.fr
<i>Groupe de Recherches & d'Études Fontenoises</i>	Fontaines	GERVAIS	Jean-François	closmorantin@orange.fr
<i>Groupe Patrimoine 71</i>	-	BLETON-RUGET	Annie	annie.ruget@laposte.fr
<i>Histoire & Patrimoine</i>	Chatenoy-en-Bresse	BERRUTI	Dominique	dominique.berruti@sfr.fr
<i>Histoire de Cheilly</i>	Cheilly-les-M.	LAPICHE	Jacques	jacqueslapiche@orange.fr
<i>L'Angelus</i>	Mercurey	PERRAUDIN	Serge	serge.perraudin50@orange.fr
<i>Les Amis de l'Église Saint-Just</i>	Fontaines	DEMOURON	Laurent	laurent.demouron@orange.fr
<i>Les Amis de l'Église Saint-Martin</i>	Chatenoy-le-Royal	GENOT	André	andre.claire.genot@orange.fr
<i>Les Amis de Rully</i>	Rully	LOTTEAU	François	fra.lotteau@gmail.com
<i>Les Amis de Saint-Léger/Dheune</i>	Saint-Léger/Dheune	SALINGUE	Dany	jcsalingue@outlook.fr
<i>Les Amis du Château de Germolles</i>	Mellecey	PINETTE	Matthieu	chateudegermolles@gmail.com
<i>Patrimoine & Mémoire de Lans</i>	Lans	JEANNIN	Christian	jeannin_christian@orange.fr
<i>-Patrimoine de l'Église de Jambles</i>	Jambles	WETZEL	Gérard	wetzel.gerard@wanadoo.fr
<i>Saint-Loup Patrimoine</i>	Saint-Loup de Varennes	BEZY	Robert	monique.bezy@orange.fr
<i>Saint-Rémy Patrimoine</i>	Saint-Rémy	RAVEY	Michel	patrimoinesaintremy71100@gmail.com
<i>Sauvegarde du Patrimoine de Mercurey</i>	Mercurey	LIGTMANS	Roelof	roelof.ligtmans@gmail.com

Les sénateurs au chevet du patrimoine rural et de proximité :

"Il doit devenir une grande cause nationale

Jeudi 4 juin 2020

Alors que le Président de la République devrait s'exprimer sur le soutien à la **filière du patrimoine**, la **délégation aux collectivités territoriales** du **Sénat**, présidée par **Jean-Marie Bockel** (Union Centriste – Haut-Rhin), publie son **rapport "Les maires face au patrimoine historique architectural : protéger, rénover, valoriser"**.

Pour **Jean-Marie Bockel**, ce rapport *"met en évidence des réalités qui résonnent avec force dans le contexte actuel"*. Le patrimoine *"ce sont des emplois locaux, non délocalisables, un enjeu de développement local et un levier d'attractivité touristique. La crise sanitaire a plongé des milliers de propriétaires dans une situation désastreuse. Sans visiteurs certains ne peuvent plus faire face à leurs charges. Sans compter que beaucoup de chantiers sont à l'arrêt. Les conséquences pourraient être dramatiques car 500 000 emplois dépendent du patrimoine en France"*.

Le 7 mai dernier, devant la délégation, **Stéphane Bern**, missionné pour sauver le patrimoine en péril avec l'appui de la Fondation du patrimoine, avait lancé un appel *"à faire du patrimoine rural une grande cause nationale"*. La veille, le Président de la République avait été très attendu, lors de son discours en faveur du monde de la Culture, mais le patrimoine n'avait pas été abordé.

À travers ce rapport, la délégation relaye donc cet appel à l'exécutif pour qu'il lance **"un new deal" en faveur du patrimoine de proximité**. Une *"renaissance"*, selon les mots de Stéphane Bern, pour sauver les tailleurs de pierre, charpentiers, couvreurs, maçons, architectes, apprentis et tous les métiers qui vivent du patrimoine. *"Dans les territoires, nos artisans, autoentrepreneurs, entreprises de taille intermédiaire, ont besoin de remplir le carnet de commande"* prévient **Jean-Marie Bockel**.

Le rapport de **Sonia de la Provôté** (Union Centriste - Calvados) et **Michel Dagbert** (Socialiste et républicain - Pas-de-Calais) appelle à **mieux identifier et recenser le patrimoine vernaculaire de proximité**, en développant notamment les nouveaux usages et les usages mixtes ; à **consolider l'ingénierie à disposition des communes**, en particulier celle des services de l'État en direction des petites communes souvent démunies ; et surtout à **renforcer les moyens financiers consacrés au patrimoine local**, en mobilisant, en plus des aides publiques, les financements privés.

Le rapport évoque également le **patrimoine religieux**, alors que dans de nombreux territoires, des petites églises sont en péril.

Pour **Sonia de la Provôté**, *"les Français aiment leur patrimoine avec passion. Ils l'ont montré il y a un an avec leur mobilisation exceptionnelle pour Notre-Dame. Mais aujourd'hui je suis inquiète. La crise actuelle risque de créer une déflagration sur le patrimoine au niveau local"*.

Elle appelle à profiter du *"poids des chantiers patrimoniaux pour relancer l'économie. Il faudra peut-être réfléchir à une réorientation du Loto du patrimoine sur le patrimoine de proximité"* estime-t-elle.

Pour **Michel Dagbert**, *"le patrimoine c'est notre héritage, mais aussi notre avenir. Or le contexte va peser lourdement sur le budget des collectivités territoriales. Il ne faut pas que le patrimoine soit une variable d'ajustement. Si la mission Bern a permis une prise de conscience générale pour le patrimoine en péril, il faudra poursuivre nos efforts après cette crise sanitaire"*.

Et alors que les sénateurs recommandent justement de supprimer les taxes pesant sur le Loto du patrimoine, Stéphane Bern a bien confirmé que *"la liste des 18 monuments emblématiques sélectionnés serait dévoilée avant l'été"*.